

**Procès-verbal réunion du conseil municipal  
du jeudi 22 mai 2025**

Convocation du 16/05/2025

**Présents** : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Bénédicte PITHIOUX, Thibaut REVELUT, Pierre VIALAIT, David VULIN

**Excusés** :

**Excusés ayant donné procuration** :

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

**Lecture du compte-rendu de la séance précédente du jeudi 17 avril 2025 avant approbation.**

**Désignation du secrétaire de séance** : Thibaut REVELUT

M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir une décision modificative sur le budget principal 2025.

**Budget principal 2025 – Décision modificative – DEL20250522001**

A la demande du Service de Gestion Comptable de Bourg-en-Bresse et afin de régler la facture de Grand Bourg Agglomération pour le reversement de la taxe d'aménagement de la ZAE 2023, d'un montant de 970 €, il convient d'inscrire une somme en dépense d'investissement, à l'article 10226.

Il convient de modifier le budget principal de la commune comme suit :

	Chapitre	Article	Désignation	Mt des crédits ouverts avant DM	Décision Modificative	Mt des crédits ouverts après DM
Chapitre Recettes Investissement	010	10226	Dotations, fonds divers et rés.	0 €	+ 1 000 €	1 000 €
Chapitre Dépenses investissement	021	2183	Matériel informatique	1 500 €	-1 000 €	500 €

L'assemblée délibérante donne un avis favorable.

**Adoption du règlement intérieur du cimetière : délibération pour une mise en application au 1<sup>er</sup> juin 2025 (DEL20250522002)**

La commune de Beaupont ne possède pas actuellement de règlement intérieur pour son cimetière.

Il convient de régulariser la situation et de mettre en place ledit document.

Pour ce faire, et dans le souci de produire un travail adapté à notre cimetière, un groupe de travail composé d'élus a été formé, afin de le concevoir et le rédiger selon la législation en vigueur. Sandrine CHAUVEL, conseillère municipale, s'est rendue également à une formation de l'Association des Maires de France.

Lors de la lecture de la version présentée en séance, elle propose quelques derniers ajustements qui sont validés par l'ensemble du conseil municipal.

Considérant que la rédaction du document est terminée, l'assemblée délibérante donne un avis favorable à ce règlement intérieur du cimetière, pour une mise en application au 1<sup>er</sup> juin 2025.

Ce dernier sera affiché à l'entrée du cimetière, ainsi que les tarifs en vigueur.

### **Validation achats divers : nettoyeur haute pression pour les agents techniques, tables et bancs pour l'aire de jeux et la place publique**

\*Achat nettoyeur haute pression – agents techniques

Comme nous l'avions évoqué lors des précédentes réunions, le nettoyeur haute pression, utilisé par les agents techniques, est tombé en panne et a besoin d'être remplacé.

Compte tenu de la vétusté de l'appareil et de l'importance de la panne, le choix s'est porté sur l'équipement d'un matériel neuf, de même puissance (200 bars) mais autonome avec un moteur thermique. L'objectif étant de pouvoir nettoyer en tout lieu (ex : panneau de signalisation...).

M. le Maire présente les devis pour le karcher :

- MCDA, 39 route de la zone N 01340 Bresse Vallons pour un montant de 1 670,40 € TTC 230 bars et 1 354,92 € TTC 200 bars de marque KARCHER
- MAZURKIEWICZ, 3 avenue de Franche-Comté 39160 Saint-Amour pour un montant de 2576,40 € TTC
- VAUDAUX, 395 route de Bourg 01370 Saint-Etienne-du-Bois pour un montant de 2 799 € TTC

L'assemblée délibérante donne un avis favorable pour l'achat du nettoyeur haute pression de MCDA, pour un montant de 1354,92 TTC.

\*Achat tables / bancs – aire de jeux et place publique

M. le Maire présente le devis pour les tables et bancs afin d'agrémenter l'aire de jeux et l'espace à proximité de la place publique.

Au vu de l'état des tables situées place publique, il est finalement décidé de ne pas les changer dans l'immédiat et d'acheter un lot de deux bancs avec une poubelle pour l'aire de jeux et un lot de deux tables et une poubelle, dont l'une sera disposée près de l'aire de jeux et l'autre sera conservée à l'atelier technique pour un prochain remplacement sur la commune.

Devis KGMAT collectivités : 2 bancs (longueur 180 cm) avec une poubelle pour un montant de 831,96 € TTC + 2 tables avec une poubelle pour un montant de 1 328,93 € TTC, soit un total général de 2 160,89 € TTC. Il s'agit d'une offre promotionnelle.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable pour l'achat de ces équipements auprès de la société KGMAT collectivités.

### **Présentation du projet de la SARL AGRILEARN Edition**

M. le Maire et Jean-Noël BLANC ont reçu Laurent BERIZZI et Robin FRERE le 16 avril 2025, à leur demande.

Au vu de leur activité grandissante, la SARL AGRILEARN Edition souhaiterait racheter le bâtiment, actuellement propriété de la mairie, et construire une salle de réunion jouxtant le bâtiment (côté route principale).

M. BERIZZI sera convié lors d'un prochain Conseil Municipal, afin de présenter plus en détail le projet, à l'assemblée.

### **Point de situation sur l'achat du tènement BEISSON**

Suite à la démarche engagée auprès de bailleurs sociaux, la SEMOCDA a engagé une étude sur le tènement (commerces au rez-de-chaussée, logements au niveau r1...) Elle procédera à une première restitution de l'analyse technique, financière, sur les potentialités du projet, le mercredi 4 juin à M le Maire.

Après mûres réflexions, le candidat potentiellement intéressé pour la reprise du fonds de commerce boulangerie / pâtisserie / bar et relais La Poste, a décidé, pour des raisons qui lui sont propres, de retirer son projet.

Face à ce constat, et considérant que la profession des boulangers n'est plus structurée autour d'un syndicat départemental, M. le Maire a pris rendez-vous avec la chambre des métiers le lundi 26 mai 2025, afin de présenter, suite à la cessation d'activité au 30 juin 2025, le projet « boulangerie pâtisserie, bar, relais La Poste » au sein de notre commune.

### **Point sur les travaux d'assainissement**

Jean-Noël BLANC présente le compte-rendu de la réunion de chantier du 15 mai 2025.

Les travaux se poursuivent au niveau du clos des ferrières, sur le fonds du lotissement.

Plusieurs riverains se sont plaints des difficultés liées à ce chantier.

La prévision de fin de chantier se situe autour de fin juin – début juillet a priori.

En effet, la reprise des enrobés ne pourra pas se faire avant fin juin, après le changement des tampons existants pour remise à neuf (11 tampons concernés), décidée par Grand Bourg Agglomération.

### **Présentation divers courriers :**

- Courrier sur l'augmentation de la tarification eau

M. le Maire donne lecture du document de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse concernant la fiscalité sur l'eau.

- Courrier mise à jour du cadastre par les services de la DGFIP pour les constructions récentes

M. le Maire donne lecture du courrier des services de la DGFIP, concernant la venue du géomètre responsable des travaux de mise à jour du cadastre, pour les constructions récentes.

Ce dernier sera présent sur notre commune, sur la période du 19 mai au 27 juin 2025.

- Courrier sur l'augmentation des tarifs des transports scolaires

M. le Maire donne lecture du courrier de la Région Rhône-Alpes concernant les transports scolaires pour les collégiens et lycéens pour la prochaine rentrée scolaire.

Ces derniers devront s'acquitter d'un droit d'accès annuel au transport scolaire de 120 €, mais les communes de Grand Bourg Agglomération devraient être exonérés pour cette rentrée scolaire, les transports étant actuellement assumés par l'Agglomération et non par la Région.

### **Compte-rendu des diverses commissions et réunions**

\*Comité des fêtes : soirée avec Cocktail de nuit du 7 juin 2025

Une réunion s'est tenue en mairie le 21 mai 2025, afin de faire un point sur l'avancée de l'organisation de la soirée Cocktail de nuit du 7 juin, et notamment en termes de sécurité et d'occupation des espaces publics.

### **Questions et informations diverses**

\*Dates réunions à retenir :

- Conseil d'école le 17 juin 2025
- Inauguration aire de jeux et maison des associations le samedi 30 août 2025 à 10 heures

**Prochaines séances du conseil municipal** : jeudi 19 juin 2025 à 20 heures, jeudi 17 juillet 2025 à 20 heures, jeudi 11 septembre 2025 à 20 heures, jeudi 16 octobre 2025 à 20 heures, mercredi 12 novembre 2025 à 20 heures, jeudi 11 décembre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos le Maire lève la séance à 22 heures 45.